

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2018 : DELIBERATION N° 95

Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées

Affaire suivie par **Claudine LATOUCHE**

☎:03.27.53.75.32

Réf. : **CL / CB / I TOUBEAUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 3 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mille DIX-HUIT le DIX SEPTEMBRE à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P. COULON - N. LEBLANC - M.C. MORETTI - M.C. LALY - N. GOMES-GONCALVES - B. MORIAME - M. DANNEELS - M. GRAS - C. DEROO - ~~N. REFFAS~~ - Y. ZUMSTEIN - C. DEMUYNCK - ~~F. JOURDAIN~~ - J. PAQUE - P. REMIENS - G. CAMBRELENG - ~~P. MATAGNE~~ - ~~C. DEMOUSTIER~~ - P. NESEN - A. PIEGAY - R. PILATO - ~~A. NEZZARI~~ - S. SERHANI - D. DEJARDIN - S. LOCOCCILO - S. CORDIER - F. LEFEBVRE - ~~F. QUESTEL~~ - F. TRINCARETTO - ~~J.Y. HERBEUVAL~~ - M.P. ROPITAL - F. FEKIH - ~~C. DI POMPEO~~ - S. ZATAR - N. MONTFORT - ~~X. DUBOIS~~ - ~~L.A. DE BEJARRY~~ - I. FRATINI

EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR :

Nicolas LEBLANC (pouvoir à M.C. LALY) - En retard (arrivé pour la question n° 3)

Naguib REFFAS (pouvoir à J.P. COULON)

Francis JOURDAIN (pouvoir à S. SERHANI)

Pascaline MATAGNE (pouvoir N. GOMES)

Corine DEMOUSTIER (pouvoir à Arnaud DECAGNY)

Sophie CORDIER (pouvoir à J. PAQUE)

Frédéric LEFEBVRE (pouvoir à M.C. MORETTI)

Fabrice QUESTEL (pouvoir à P. NESEN)

EXCUSE(E)S :

Jean-Yves HERBEUVAL - Irina FRATINI

ABSENT(E)S :

Abdelhakim NEZZARI - Christophe DI POMPEO - Fatiha FEKIH -

Louis-Armand DE BEJARRY - Xavier DUBOIS

SECRETAIRE DE SEANCE : Stéphanie LOCOCCILO

OBJET N°10 : Ville - Budget supplémentaire 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment :

- l'article L1612-11, relatif à aux modifications budgétaires
- l'article L2312-1 et suivants relatifs à l'adoption du budget

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général de la comptabilité publique,

Vu la loi n° 94-504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités locales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération n° 11 du Conseil municipal en date du 12 mars 2018 portant adoption du Budget primitif de la Ville pour l'exercice 2018,

Vu la délibération n° 67 du Conseil municipal en date du 25 juin 2018 portant adoption du Compte administratif du Budget principal de la Ville pour l'exercice 2017,

Vu la délibération n° 68 du Conseil municipal en date du 25 juin 2018 portant affectation des résultats 2017 du Budget principal,

Considérant que le budget supplémentaire est un acte d'ajustement et de report et qu'il offre la possibilité de corriger en cours d'année les prévisions du budget primitif,

Considérant que le budget supplémentaire a pour fonction d'incorporer dans le budget 2018 les restes à réaliser et les résultats dégagés par le compte administratif 2017, ainsi que d'ajuster les crédits en dépenses et les prévisions de recettes,

Considérant que le budget supplémentaire reprend la structure du budget primitif et doit à ce titre, être voté en équilibre en application de l'article L1612-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que des ajustements budgétaires rendent nécessaires l'adoption d'un budget supplémentaire pour le budget principal de la Ville, pour l'exercice 2018,

Il est proposé au Conseil municipal :

- D'adopter le budget supplémentaire du budget principal de la Ville pour l'exercice 2018, annexé à la présente délibération, et qui se présente conformément au tableau ci-dessous :

	Investissement		Fonctionnement		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat n-1	2 244 257,51			4 521 160,79	2 244 257,51	4 521 160,79
Restes à réaliser	3 398 226,00	1 284 488,00			3 398 226,00	1 284 488,00
Opérations nouvelles	6 845 658,00	11 203 653,51	2 974 085,00	272 166,00	9 819 743,00	11 475 819,51
TOTAL	12 488 141,51	12 488 141,51	2 974 085,00	4 793 326,79	15 462 226,51	17 281 468,30

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

AVEC :

- **Vote par chapitre (ci-annexé) selon le détail suivant :**

Dépenses de fonctionnement :

- Contre : 4 (groupe « Maubeuge Toujours)
- Pour : 28

Recettes de fonctionnement :

- Pour : 32

Dépenses d'investissement :

- Contre : 4 (groupe « Maubeuge Toujours)
- Pour : 28

Recettes d'investissement

- Pour : 32

- **Adopte** le budget supplémentaire du budget principal de la Ville pour l'exercice 2018, annexé à la présente délibération, et qui se présente conformément au tableau ci-après :

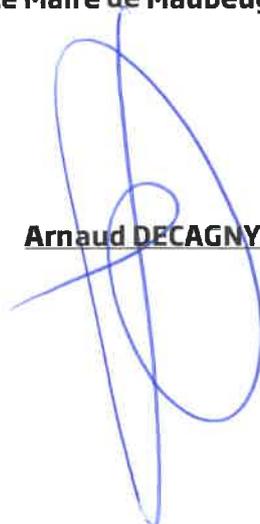
	Investissement		Fonctionnement		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat n-1	2 244 257,51			4 521 160,79	2 244 257,51	4 521 160,79
Restes à réaliser	3 398 226,00	1 284 488,00			3 398 226,00	1 284 488,00
Opérations nouvelles	6 845 658,00	11 203 653,51	2 974 085,00	272 166,00	9 819 743,00	11 475 819,51
TOTAL	12 488 141,51	12 488 141,51	2 974 085,00	4 793 326,79	15 462 226,51	17 281 468,30

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa transmission en Sous-Préfecture et de sa publication.

Le Maire de Maubeuge,


Arnaud DECAGNY



IV – ANNEXE

ARRETE ET SIGNATURES IV D2

Nombre de membres en exercice **39**
 Nombre de membres présents **25 (+ 7 pouvoirs)**
 Nombre de suffrages exprimés **32**

VOTES :

Pour
 Contre
 Abstentions

Date de convocation : **3 septembre 2018**
 Présenté par le Maire,
 Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire **le 3/09/2018**

A MAUBEUGE, le

Arnaud DECAGNY	Jean-Pierre COULON	Nicolas LEBLANC	Marie-Christine MORETI	Marie-Charles LALY	Nathalie GOMES- GONCALVES	Bernadette MORIAME	Marc DANNEELS	Michèle GRAS	Corinne DEROO
Naguib REFFAS	Yves ZUMSTEIN	Christian DEMUYNCK	Jeannine PAQUE	Guy CAMBRELENG	Pascaline MATAGNE	Corine DEMOUSTIER	Pascal NESEN	André PIEGAY	Robert PILATO
Abdelhakim NEZZARI	Samia SERHANI	Denis DEJARDIN	Stéphanie LOCCIOLO	Sophie CORDIER	Frédéric LEFEBVRE	Fabrice QUESTEL	Jean-Yves HERBEUVAL	Marie-Pierre ROPITAL	Christophe DI POMPEO
Sylvie ZATAR	Nathalie MONTFORT	Xavier DUBOIS	Louis-Armand DE BEJARRY	Francis TRINCARETTO	Fatiha FEKIH	Francis JOURDAIN	Patricia REMIENS	Irina FRATINI	

Envoyé en préfecture le 13/09/2018
 Reçu en préfecture le 13/09/2018
 Affiché le
 ID : 059-215903923-20180910-095-BF



Transmission en Préfecture le
 Publication le
 Certifié exécutoire par le Maire le

DEPENSES D'INVESTISSEMENT**Nombre de suffrages exprimés :** 32

Chap.	Libellé	BS 2018	Pour	Contre	Abstention
20	Immobilisations incorporelles	1 284 000,00	28	4	
204	Subvention d'équipement versées	-355 000,00	28	4	
21	Immobilisations corporelles	417 000,00	28	4	
20130101	Maubeuge Mons 2015	498 000,00	28	4	
2017001	Programme d'investissement parc animalier	260 000,00	28	4	
2018001	Action cœur de ville	798 333,00	28	4	
001	Solde d'exécution négatif à reporter	2 244 257,51	28	4	
041	Opérations patrimoniales	3 943 325,00	28	4	
	Restes à réaliser	3 398 226,00	28	4	
	TOTAL DES DEPENSES	12 488 141,51			

RECETTES D'INVESTISSEMENT**Nombre de suffrages exprimés :** 32

Chap.	Libellé	BS 2018	Pour	Contre	Abstention
13	Subventions d'investissement	423 482,00	32	0	
10	Dotations, fonds divers et réserves	820 132,00	32	0	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	4 357 995,51	32	0	
021	Virement de la section de fonctionnement	958 719,00	32	0	
040	Opérat Ordre transfert entre sections	700 000,00	32	0	
041	Opérations patrimoniales	3 943 325,00	32	0	
	Restes à réaliser	1 284 488,00	32	0	
	TOTAL DES RECETTES	12 488 141,51			

Il est proposé au Conseil Municipal
d'adopter le BUDGET SUPPLEMENTAIRE pour l'exercice 2018 par chapitre

Vote par chapitre du budget supplémentaire 2018

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents : 25 (+ 7 pouvoirs)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Nombre de suffrages exprimés : 32

Chap.	Libellé	BS 2018	Pour	Contre	Abstention
011	Charges à caractère général	286 080,00	28	4	
65	Autres charges de gestion courante	378 920,00	28	4	
67	Charges exceptionnelles	650 366,00	28	4	
023	Virement à la section d'investissement	958 719,00	28	4	
042	Opérat. d'ordre transfert entre sections	700 000,00	28	4	
	TOTAL DES DEPENSES	2 974 085,00			

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Nombre de suffrages exprimés : 32

Chap.	Libellé	BS 2018	Pour	Contre	Abstention
013	Atténuation de charges	200 000,00	32	0	
77	Produits exceptionnels	72 166,00	32	0	
002	Résultat reporté	4 521 160,79	32	0	
	TOTAL DES RECETTES	4 793 326,79			

4